

Source : <http://talent.auchan.fr/espacediversite/les-personnes-en-situation-de-handicap/nos-actions/> janvier 2010

Les personnes en situation de handicap

Depuis 1993, Auchan mène une politique d'emploi volontariste en faveur des personnes en situation de handicap par la mise en place d'actions concrètes. Auchan a signé en 2009 avec ses partenaires sociaux son 6ème accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap pour réaffirmer son ouverture à intégrer et à maintenir dans l'emploi les personnes en situation de handicap.

Chez Auchan, nous avons choisi de lutter contre les idées reçues au travers de la formation et de la communication.

Faire tomber les idées reçues sur le handicap !

Depuis janvier 2010, formation de tous les membres de l'encadrement sur le thème « Handicap & Idées reçues » (6500 personnes).

Campagne de communication interne (affichage et plaquette) auprès de tous les collaborateurs.

« Et si le vrai handicap était d'avoir des idées reçues ? »

Sensibiliser et former les managers

Début janvier 2010, nous avons créé la formation « Handicap & Idées reçues » avec le cabinet JLO Conseil et la troupe Guichets fermés. Cette formation est déployée auprès de l'ensemble des membres de l'encadrement et des tuteurs handicap d'Auchan France pour faire évoluer les mentalités sur le handicap.

Recruter des personnes en situation de handicap

Partenariat national avec l'AFPA depuis 2009 pour intégrer de futurs collaborateurs via des contrats de professionnalisation.

Maintenir les collaborateurs dans leur poste

640 000€ investis en 2009 pour aménager des postes ou financer des dépenses permettant le maintien dans l'emploi de collaborateurs en situation de handicap.

NOS ENGAGEMENTS

NOS ACTIONS

